REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

PROGRAMME MAURITANIE-FIDA

PROGRAMME AFRICAIN DE GESTION INTEGREE DES RISQUES CLIMATIQUES (AICRM – GIRCA)

برنامج موريتانيا - الصندوق الدولي للتنمية الزراعية

PROGRAMME MAURITANIE - FIDA

PROGRES SD3C AICRM

FIDA Investir dans les populations rurales

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (AAON)

AAO N° : 09/CPMP/PROGRES/2026-Relance-DAOIR N°08

Fourniture, installation et mise en service de 15 stations agrométéorologiques complètes et 80 pluviomètres automatiques complets en lot unique

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à la publication du Plan de passation des marchés (PPM) 2026 paru le 7 octobre 2026 sur les sites www.armp.mr, www.beta.mr, et www.progres.dev.
2. Cet Avis d'appel d'offres est relatif au Dossier d'Appel d'Offres **N°09/CPMP/PROGRES/2026-Relance-DAOIR N°08**.
3. Le présent appel d'offres national ouvert est lancé à la suite de l'appel d'offres international restreint N°08/CPMP/PROGRES/2026, portant sur le même objet, qui a été déclaré infructueux.
4. L'État Mauritanien a obtenu un financement du Fonds Vert pour le Climat à travers le Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA) pour financer le coût du Programme Africain de Gestion Intégrée des Risques Climatiques (AICRM) et il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement soit utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché relatif à **« l'acquisition, l'installation et la mise en service de quinze (15) stations agrométéorologiques complètes et de quatre-vingts (80) pluviomètres automatiques complets »**. La fourniture, l'installation et la mise en service des équipements et matériels, aux sites indiqués dans le DAON, devront être réalisées dans un délai n'excédant pas 6 mois à compter de la notification du marché.
5. Sont admis à concourir tous les soumissionnaires venant de pays répondant aux critères de provenance tels que définis dans les Règles de procédure pour l'acquisition des biens et travaux du FIDA.
6. L'Unité de gestion du Programme Mauritanie-FIDA **(UG-PROG)** sollicite des offres sous plis fermés de la part de soumissionnaires (seuls ou en groupement) éligibles et répondant aux qualifications requises pour les fournitures susmentionnées.
7. Les biens et services connexes faisant l'objet du présent marché constituent un lot unique, composé comme suit :
 - **Partie A :** Fourniture, installation et mise en service de 15 stations agrométéorologiques complètes ;
 - **Partie B :** Fourniture, installation et mise en service de 80 pluviomètres automatiques complets.

LE MARCHÉ ÉTANT CONSTITUÉ D'UN LOT UNIQUE, L'OFFRE DOIT PORTER SUR L'ENSEMBLE DES FOURNITURES ET PRESTATIONS QUI LE COMPOSENT (PARTIES A ET B).

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre évaluée la moins-disante, conforme aux dispositions du DAON et répondant aux caractéristiques techniques exigées, sous réserve qu'il satisfasse aux critères de capacité technique et financière définis dans le RPAO.

8. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres national ouvert, passé conformément à la réglementation des marchés publics en vigueur en République Islamique de Mauritanie et aux directives du FIDA relatives à la passation des marchés.
9. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.

Les entreprises qui sont dans la situation ci-dessous décrite ne peuvent pas être attributaires de ce marché :

- Figurent sur la liste des entreprises exclues de toute participation aux marchés publics en Mauritanie publié par l'ARMP (Mise à jour le 21 septembre 2026) ;
- Figurent dans le registre des entreprises et personnes non-admissibles de la Banque mondiale (accessible à l'adresse suivante : https://www.worldbank.org/en/projects-operations/procurement/debarred-firms).

10. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Programme Mauritanie-FIDA, à l'adresse indiquée au point 12, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres pendant les heures ouvrables.
11. Pour être qualifié, le soumissionnaire doit établir à la satisfaction de l'Autorité contractante des preuves, qu'il a la capacité technique et les ressources nécessaires demandés par le DAO pour mener à bien ladite prestation :

A. Au niveau technique :

- Avoir réalisé, de façon satisfaisante, au cours des cinq (05) dernières années, au moins deux (02) marchés de nature et de complexité comparables, comprenant la fourniture et l'installation d'équipements similaires, dont au moins un (01) marché intégrant des activités de formation des utilisateurs. Les marchés similaires présentés doivent être dûment attestés par les maîtres d'ouvrage (entités publiques ou parapubliques). À ce titre, les soumissionnaires sont tenus de joindre la page de garde du contrat, la dernière page signée du contrat et le procès-verbal de réception ou, à défaut, une attestation de bonne exécution délivrée par le maître d'ouvrage ;
- Disposer d'une capacité technique avérée pour assurer la maintenance, l'assistance technique et le service après-vente des équipements proposés.
- À cet effet, il devra justifier :
 - Soit de la présence d'au moins un (01) centre de service après-vente fonctionnel accessible pouvant assurer la maintenance et la mise à jour des équipements et logiciels ;
 - Soit de l'existence d'un représentant local agréé, dûment mandaté, disposant : d'au moins deux (02) techniciens qualifiés en instrumentation météorologique ou électronique, d'une capacité d'intervention sur site dans des délais raisonnables, d'un stock minimal de pièces de rechange essentielles permettant d'assurer la continuité du service.
- Fournir une attestation ou autorisation du fabricant lorsque le soumissionnaire n'est pas lui-même le fabricant des équipements proposés.

B. Au niveau financier :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen pour les trois dernières années égal ou supérieur à l'équivalent de : **39 000 000 MRU** ;

- Fournir une attestation bancaire, certifiant que le soumissionnaire dispose de liquidités et/ou de facilités de crédit d'un montant à hauteur de l'équivalent de : **5 850 000 MRU**, délivrée par une banque agréée et établie en Mauritanie. (Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées).

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet, à compter de la date de publication du présent avis, contre un paiement non-remboursable de 10 000 MRU (dix mille ouguiyas), versés au crédit du Trésor Public, à l'adresse mentionnée ci-après :

Commission de Passation des Marchés Publics de l'Unité de Gestion du Programme Mauritanie-FIDA (CPMP/PROGRES).

Siège Programme Mauritanie-FIDA : Lot N°206, PRTZ,

https://goo.gl/maps/7e9bgqdt6qhb3e688

Nouakchott – Mauritanie

Tél : +222 45 24 49 44 – e-mail : cpmp@rim-fida.org – www.progres.dev

13. Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées sous pli fermé qui ne devra comporter que la mention : **« A Monsieur Le Président de la commission de Passation des Marchés Publics du Projet PROGRES, Offre relative à la fourniture, l'installation et la mise en service de 15 stations agrométéorologiques complètes et 80 pluviomètres automatiques complets – DAON N°09/CPMP/PROGRES/2026-Relance-DAOIR N°08 – NE PAS OUVRIR AVANT LA DATE ET L'HEURE FIXEES POUR L'OUVERTURE DES PLIS »** à l'adresse ci-dessus indiquée, au plus tard le 23/11/2026 à 12 heures et 00 minutes TU. Les offres sont soumises sous forme physique, par dépôt direct contre récépissé au siège de la CPMP ou par envoi postal ou messagerie express, selon les modalités précisées à l'IC 23.1 du RPAO. Seule la date de réception effective par la CPMP fait foi. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.
14. Les offres seront ouvertes, **le 23/11/2026** à **12 heures 15 min TU**, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-dessus.
15. Les offres doivent être accompagnées d'une **garantie de soumission** d'un montant de **Trois Cent Quatre-Vingt-Cinq Mille Ouguiyas (385 000 MRU)**, ou d'un montant équivalent dans une monnaie librement convertible, valable pendant **cent vingt (120) jours calendaires** à compter de la **date limite de dépôt des offres**. Les offres devront demeurer **valides pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** à compter de la **date limite de dépôt des offres**. La garantie de soumission devra être émise par une banque ou un établissement financier agréé en Mauritanie ou, si elle est émise par une banque étrangère, être **confirmée par une banque établie en Mauritanie**. Elle sera irrévocable, inconditionnelle et payable à première demande.

Nouakchott, le 30/10/2026

Le Coordonnateur National

Ahmed Ould Amar

